



Assemblée générale de l'association sportive mardi 26 septembre

publié le 25/09/2017

L'Assemblée générale de l'Association Sportive aura lieu mardi 26 septembre à 13h en salle polyvalente du collège.

L'ordre du jour sera :

- ▶ bilan sportif et rapport moral et financier de l'année scolaire 2016-2017
- ▶ élection du nouveau bureau et notamment du vice-président parent et du vice-président élève
- ▶ organisation de l'année, projets et perspectives

Afin de prendre part à la vie de l'AS du collège, tous les élèves, tous les adultes du collège et tous les parents d'élèves intéressés par l'AS et/ou souhaitant participer à la vie de l'association sont invités à y participer.

Pour rappel, l'Association Sportive du collège a pour ambition de participer à l'éducation de nos élèves en proposant un lieu de réussite et d'intégration, un lieu de rencontre et de formation à la citoyenneté, un moment privilégié d'ouverture sur l'extérieur. Elle permet aux parents qui le souhaitent de s'investir, selon leur disponibilités, dans l'éducation sportive de leur enfant et dans la vie de son établissement scolaire.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.